

Signataire: Gabriela Sonderegger

Date de dépôt : 3 mars 2025

Question écrite urgente

Actions entreprises par le DEE pour garantir les conditionscadres

En date du 3 février 2025, nous avons appris avec beaucoup d'amertume le départ de la société SGS du sol genevois. Ce départ entraîne dans son sillage de nombreuses pertes d'emplois et fiscales pour le canton ; à n'en pas douter, ce départ diminuera également le dynamisme du canton à plusieurs égards. Pendant ce temps, le DEE a présenté son plan quinquennal misant justement sur l'innovation, mais également sur des formations à destination des commerçants genevois visant à une meilleure maîtrise des outils du e-commerce.

Or, il est de notoriété publique que le canton de Genève tient pour partie sa croissance d'apports exogènes. Le marché local et national présentant trop peu d'opportunités pour développer des industries et services de masse, le canton s'est toujours concentré sur ses conditions-cadres pour attirer des sièges d'entreprises multinationales. Cette politique fit la richesse de notre région et a profité à toute la population tant sur le plan des revenus fiscaux que sur le plan des opportunités professionnelles. Cette politique est également un catalyseur important pour nos PME qui fournissent produits et services à ces grandes entreprises installées dans notre canton.

Au vu de ce qui précède, le Conseil d'Etat est respectueusement invité à répondre aux questions suivantes :

1. Qu'en est-il du service de la promotion économique au sein du DEE? Est-ce que ce service opère toujours une veille stratégique permettant d'identifier les risques et de corriger les conditions-cadres en fonction des attentes des entreprises du canton? QUE 2177 2/2

2. Le DEE entretient-il un « benchmark » permettant de nous situer, au niveau des conditions-cadres, par rapport à nos concurrents au niveau national mais également à l'international ?

Que le Conseil d'Etat soit d'avance remercié des réponses qu'il apportera aux questions qui précèdent.